

REPUBLIQUE TOGOLAISE



INTERVENTION
DE **S.E.M. ZARIFOU AYEVA**,
MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE,
DEVANT
LA 62^{EME} SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES

(Vérifier à l'audition)

NEW YORK, LE 27 SEPTEMBRE 2007

Monsieur le Président,

Chaque session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies nous offre l'occasion de nous retrouver pour faire le bilan de nos actions et définir les perspectives nécessaires pour insuffler une nouvelle vitalité à notre Organisation.

A l'analyse des événements qui se sont produits dans le monde depuis un an, il y a lieu de relever qu'en dépit des efforts que déploie la communauté internationale, la situation est loin d'être satisfaisante.

En effet, la paix et la sécurité internationales sont encore fortement menacées en raison de la persistance des conflits, notamment en Afrique, au Moyen-Orient et en Irak, tandis que les risques d'agressions terroristes sont loin de s'estomper.

Au plan économique, la situation, fortement marquée par l'extrême pauvreté et les maladies endémiques, continue de préoccuper gravement la majorité des pays de la planète, considérés comme les plus pauvres.

De même, les calamités naturelles, causées par les changements climatiques, ne cessent d'interpeller tous les jours la conscience humaine au point de se demander si la communauté internationale pourra trouver les solutions appropriées pour y faire face de façon durable.

Monsieur le Président,

Un tel état de notre monde devrait nous inciter à redoubler d'efforts en vue d'accorder un sens réel à la solidarité internationale. Il devrait surtout pousser la communauté internationale et les Etats Membres, collectivement et individuellement pris, à rechercher, de façon opiniâtre, les voies et moyens pour, non seulement assurer la prospérité de leurs populations nationales mais également, réduire, tant soit peu, l'extrême pauvreté dans le monde.

Monsieur le Président,

Je voudrais, avant de poursuivre mon propos, joindre ma voix à celles des orateurs qui m'ont précédé pour vous exprimer mes très vives et chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la 62^e session de l'Assemblée générale.

Vous pouvez compter sur le soutien du Togo dans l'exercice de vos fonctions combien exaltantes tout au long de votre mandat que je souhaite fructueux.

Je voudrais exprimer, une fois encore, toutes mes félicitations à Monsieur Ban Ki Moon pour sa brillante élection au poste de Secrétaire général de notre Organisation. Je demeure convaincu que sa longue et riche expérience diplomatique permettra à l'ONU de consolider ses actions en vue de l'avènement d'un monde plus juste et plus démocratique, dans lequel chaque pays pourra librement exister.

Monsieur le Président,

Pour ce qui est du Togo, après plusieurs années d'expérience d'un processus de démocratisation, hélas marqué par des soubresauts, le pays est aujourd'hui en passe de sortir des incompréhensions et intolérances de ses fils.

Pour consolider les acquis, nous nous employons à trouver des solutions adéquates aux préoccupations du peuple en mettant en œuvre une politique de reconstruction nationale qui valorise les Togolais sans exclusive.

De même, conscients de ce que la paix et le développement économique que nous voulons pour notre pays, ne peuvent se réaliser sans la participation effective des populations à la gestion des affaires publiques, nous n'avons ménagé aucun effort pour rassembler toute la classe politique togolaise autour d'un dialogue national, afin d'apaiser les rancoeurs, faire renaître la confiance et consacrer l'essentiel de nos efforts à la construction nationale.

Cette ambition n'est possible que si nous nous engageons à renforcer, chaque jour, la démocratie togolaise qui repose sur le multipartisme intégral et l'Etat de droit démocratique.

Très prochainement, et plus précisément le 14 octobre 2007, la démocratie togolaise devra se consolider avec l'élection des députés à l'Assemblée Nationale, une Assemblée au sein de laquelle, nous osons l'espérer, la plupart des forces politiques du pays seront représentées.

Ces prochaines élections législatives, dont l'aboutissement heureux ne sera possible que grâce, non seulement à la maturité politique du peuple togolais, mais également au soutien, tout au long du processus électoral, des pays amis et des institutions internationales, constituent un évènement marquant et un tournant décisif dans l'histoire du Togo.

Le Gouvernement Togolais entend donc ne ménager aucun effort ni lésiner sur les moyens pour qu'elles se déroulent dans la stricte transparence et que la volonté du peuple, telle qu'exprimée à travers les urnes, soit pleinement respectée. C'est pour atteindre ce but que les populations vont, pour la première fois, voter avec des cartes d'électeurs sécurisées, munies de photos, le tout sous-tendu par un fichier électoral fiable.

Notre souhait le plus ardent est que ces élections donnent l'occasion au peuple togolais de se réconcilier avec lui-même et au pays de reprendre la place qui était la sienne dans le concert des Nations.

C'est pourquoi, je voudrais d'ores et déjà saisir cette opportunité pour renouveler la reconnaissance de notre Gouvernement à l'endroit de la communauté internationale, notamment la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Africaine (UA), les pays d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique (ACP), l'Union Européenne (UE), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la France, l'Allemagne, la République Populaire de Chine, les Etats-Unis d'Amérique et tous les autres Etats pour l'appui constant qu'ils continuent d'apporter au Togo au cours de ces périodes cruciales. Nous ne saurons, naturellement, oublier les Nations Unies qui, par l'intermédiaire du PNUD, jouent un rôle éminemment important depuis le début de notre processus démocratique et plus particulièrement dans la préparation de ces élections.

Monsieur le Président,

Si la construction de l'Etat de droit exige du citoyen des comportements dignes et loyaux qui reposent sur le respect des nobles idéaux qui fondent la République et

fécondent le progrès des sociétés, elle requiert aussi des Gouvernants des mesures hardies destinées à promouvoir la paix et la concorde nationales.

A cet égard, et pour tenir compte des engagements pris au travers de l'Accord Politique Global, le Gouvernement Togolais est déterminé à mettre sur pied, prochainement, les deux Commissions prévues par cet Accord, à savoir:

- la Commission chargée de faire la lumière sur les actes de violence à caractère politique commis par le passé et d'étudier les modalités d'indemnisation des victimes et,
- la Commission chargée de proposer des mesures susceptibles de favoriser le pardon et la réconciliation nationale.

Déjà, la Cour Constitutionnelle, dont l'une des missions est de connaître du contentieux électoral, a été installée le 20 septembre 2007 après sa reconstitution conformément au vœu de la classe politique tel qu'exprimé durant le Dialogue National.

Ces mesures, tout comme les autres actions que le Gouvernement mène tous les jours, s'inscrivent dans notre volonté de proscrire la violence politique et de combattre l'impunité dans la sincérité, le pragmatisme et le discernement.

D'ores et déjà, un programme national de lutte contre l'impunité a été initié et les premières actions de sensibilisation inscrites dans ce cadre ont été menées avec succès à travers le pays pendant un mois et demi.

Ce programme, qui a pour objectif de contribuer à l'émergence de conditions favorables à l'éclosion d'un esprit démocratique, est appuyé par le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme créé au Togo et dont il nous plaît de saluer ici le rôle combien efficace dans le renforcement de l'action gouvernementale.

Monsieur le Président,

La problématique de la paix, de la sécurité, de l'édification de l'Etat de droit démocratique et du développement durable au Togo, ne peut être appréhendée sans la prise en compte des réalités économiques du pays.

En effet, l'économie togolaise a beaucoup souffert de l'interruption des concours extérieurs des partenaires traditionnels du pays depuis 1993.

Cette absence de concours extérieurs n'a pas manqué d'agir négativement sur les programmes sociaux et de développement, conçus par le Gouvernement, d'éroder gravement la qualité des infrastructures publiques et de retarder la mise en œuvre des mesures portant sur la bonne gouvernance économique.

Cette situation a contribué à freiner les efforts du Gouvernement visant à améliorer les conditions de vie des Togolais dont plus de soixante pour cent (60%) vivent encore en dessous du seuil de pauvreté. Comment notre conscience collective ne peut-elle pas être interpellée devant une telle triste réalité?

Face à ce constat alarmant, nous estimons que le Togo devrait pouvoir bénéficier d'une assistance spéciale à même de lui permettre de relever son niveau économique et de renforcer, par voie de conséquence, sa jeune démocratie.

Je voudrais donc lancer un appel pressant à tous nos partenaires en développement, afin qu'ils se résolvent à appuyer nos efforts face aux défis majeurs que nous avons à relever. L'assistance que nous sollicitons et les efforts propres du Gouvernement togolais permettront à mon pays d'œuvrer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Monsieur le Président,

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales demeure un préalable à tout processus de développement. Le Togo réaffirme par conséquent son attachement aux idéaux de paix, de sécurité et de stabilité aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des Etats.

Mon pays considère que les menaces à la paix et à la sécurité sur le continent africain exigent de l'ONU de s'impliquer plus qu'elle ne le fait à ce jour.

Il me plaît toutefois de saluer le rôle qu'a joué et continue de jouer l'Organisation en Afrique en ce qui concerne la restauration de la paix et de la sécurité dans certains pays notamment au Liberia, en Sierra Léone, en Guinée Bissau et en République Démocratique du Congo.

De même, nous sommes d'avis que le Tchad, le Burundi, la Centrafrique devraient bénéficier des actions fortes en faveur de la paix et de la sécurité afin de mettre un terme aux actes de violence et de consolider la paix, la démocratie et la stabilité politique dans ces pays.

Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, mon pays se réjouit, en dépit du retard accusé dans la mise en œuvre de la feuille de route de l'ONU, de constater que le processus de paix a atteint une étape cruciale avec la signature de l'Accord de paix de Ouagadougou, le 04 mars 2007, le lancement de la flamme de la paix le 30 juillet 2007, et l'annonce de l'élection présidentielle dans les tout prochains mois.

S'agissant du Soudan, le Togo se félicite de l'adoption, le 31 juillet 2007 par le Conseil de sécurité, de la résolution 1769 relative au déploiement au Darfour d'une Force de paix hybride ONU-UA. Nous espérons que la communauté internationale mettra tout en œuvre pour que les moyens financiers et logistiques nécessaires soient mis à la disposition de cette mission.

Mon pays exhorte par ailleurs les autres factions rebelles, qui n'ont pas pris part aux discussions d'Arusha d'août 2007, à adhérer au processus de négociations en vue de parvenir à un Accord de paix global.

Pour ce qui est de la Somalie, le Togo lance un appel à la Communauté internationale afin qu'elle s'implique davantage, aux côtés de l'Union Africaine, pour qu'une Force de maintien de la paix y soit déployée.

Monsieur le Président,

En dehors de l'Afrique, nos regards demeurent constamment tournés vers l'Irak et le Moyen Orient, toujours en proie à la violence.

S'agissant du Moyen-Orient, le Togo soutient l'idée de l'organisation d'une Conférence internationale sous l'égide du Quartet en vue de relancer le processus de négociations directes et constructives. Dans cette perspective, Israéliens et Palestiniens devraient être encouragés à persévérer dans le dialogue en vue de parvenir à un règlement global et définitif, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU.

Toutefois, le préalable à toutes négociations entre les deux parties réside dans la nécessité de voir toutes les composantes palestiniennes surmonter leurs divergences internes.

Monsieur le Président,

Dans le domaine du désarmement et de la maîtrise des armes de destruction massive, le Togo se félicite du début de dénouement de la question du nucléaire Nord Coréen avec l'Accord historique conclu entre la République Populaire Démocratique de Corée et la Communauté internationale. De même, s'agissant de la question du programme nucléaire de la République Islamique d'Iran, mon pays exhorte les parties intéressées à poursuivre et à privilégier les pourparlers, en vue de parvenir à une solution négociée qui tienne compte des intérêts des parties en présence.

Pour ce qui est des armes légères, le Togo formule le vœu que la présente session de l'Assemblée générale prenne des engagements forts en vue de renforcer la dynamique de la réalisation du projet visant à la négociation d'un Traité sur le commerce des armes légères, à l'instar de ce qu'a fait la CEDEAO en la matière.

Concernant le terrorisme, qui fait également obstacle au développement durable, mon pays estime, qu'après l'élan qui a conduit à l'adoption de la stratégie mondiale de lutte contre ce fléau, il devient impérieux d'universaliser et d'améliorer le cadre juridique international visant à lutter contre le terrorisme.

A cet égard, l'aboutissement rapide des négociations relatives au projet de convention globale de lutte contre le terrorisme international pourra être salubre et servir les intérêts de tous les pays et de tous les peuples.

Monsieur le Président,

Il est préoccupant de constater que le nouvel ordre économique mondial actuel continue d'engendrer une société où règnent le profit exclusif et des inégalités de tous genres.

La solidarité que nous avons tant prônée dans le contexte des Nations Unies, tarde toujours à se réaliser. Le moins qu'on puisse dire est que cette situation pénalise les économies des pays en développement qui, du fait de la mondialisation, sont obligés d'ouvrir, souvent, leurs marchés contre leurs intérêts.

C'est pourquoi, nous pensons que le développement devrait s'inscrire, d'une manière générale, dans la durée à l'échelle mondiale. Dans cette optique, tous les pays devraient honorer leurs engagements quant à l'établissement d'un partenariat mondial destiné à promouvoir un développement équitable et durable pour tous.

Aussi, le Togo lance t-il de nouveau, un appel à la communauté internationale, en particulier aux pays développés, afin qu'ils accroissent l'aide au développement et assurent la promotion du commerce international et des investissements étrangers directs notamment en direction des pays pauvres.

Il s'avère aussi impérieux de se pencher sérieusement sur la question lancinante de la dette, de relancer les négociations de DOHA afin que la libéralisation des échanges serve au développement de toutes les nations, en particulier les plus pauvres.

A cet égard, nous saluons les engagements pris par le Sommet du G8 en juin 2007 en Allemagne qui consistent à apporter un appui à la facilitation de l'accroissement économique et l'investissement, y compris la micro finance, à l'établissement ou au renforcement des institutions du développement du secteur privé, à la réforme structurelle pour l'amélioration de l'environnement économique et au support des efforts menés dans le domaine de la santé, notamment la prévention et le traitement du VIH/sida, du paludisme et de la tuberculose.

Monsieur le Président,

Le débat de haut niveau que l'Assemblée générale a tenu le 24 septembre dernier a, une fois de plus, illustré le fait que l'un des défis majeurs auxquels la Communauté internationale devrait aussi s'attaquer sans tarder demeure les changements climatiques qui sont à l'origine de nombreuses catastrophes naturelles.

Le Togo qui, tout comme beaucoup d'autres pays sur le continent, vient de connaître de graves et meurtrières inondations, croit fermement qu'il est urgent que des actions concrètes soient menées pour qu'une lutte résolue et concertée soit engagée contre la dégradation de l'environnement. La survie de la planète terre, nous semble t-il, est à ce prix.

Monsieur le Président,

Le rôle irremplaçable et sans égal que joue l'ONU dans les relations internationales devrait nous inciter à procéder à la réforme de cette institution en fonction des réalités du moment.

Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue que la réforme de l'Organisation devrait refléter les principes de l'égalité souveraine des Etats, de la répartition géographique équitable et contribuer au renforcement de la coopération sur un pied d'égalité, entre les Etats. Elle doit également reposer sur le principe d'un consensus international large, surtout lorsqu'il s'agit des questions engageant la responsabilité de toutes les composantes de notre Organisation.

C'est pourquoi, la réforme du Conseil de Sécurité doit garantir à toutes les régions du monde d'être représentées au sein de cet Organe et permettre ainsi aux pays en développement, qui jouent un rôle important dans l'accomplissement des tâches dont

s'acquitte l'Organisation, d'apporter leur contribution, si modeste soit-elle, à la promotion de la paix dans le monde.

Monsieur le Président,

Nous espérons que la présente session de l'Assemblée générale sera porteuse d'espoir pour la communauté internationale et en particulier les peuples africains qui attendent de voir leurs conditions de vie et d'existence s'améliorer par des actions décisives et concrètes.

Pour parvenir aux objectifs que nous nous sommes fixés, notamment à l'occasion du Sommet du Millénaire, il est nécessaire que nous honorions tous nos engagements dans les délais prescrits et que nous en prenions d'autres, afin de parvenir à l'avènement d'un monde libéré de la peur, de la faim, de l'extrême pauvreté et des maladies; un monde où nous pourrions vivre dans un environnement sûr.

Le Togo, dans sa volonté affirmée de bâtir un Etat de droit et d'améliorer les conditions de vie de sa population, ne ménagera aucun effort pour s'acquitter de ses obligations. Il espère pouvoir compter sur le concours de la communauté internationale pour y parvenir.

Je vous remercie.